



Enseignants BGB en sections STL-BGB et ST2S et Post- Baccalauréats Affiliés

Lycée RJ Valin – La Rochelle
Jeudi 03 Décembre 2009
9 h 00 – 17 h 00

Stage 09A0130116 du Plan Académique de Formation de l'académie de Poitiers à public désigné
→ Sous la responsabilité de M. Garnier IA-IPR STI – STI Biochimie - Génie Biologique
→ Formateur IUFM/FCE associé pour la discipline et les TICE, Pierre Castro – Venise Verte - Niort

1) Introduction

a) *Présentation des objectifs et contenus du stage*

- **Objectifs :**
 - Devenir acteurs de **l'accompagnement** des élèves pour la **validation** du **B2i**.
 - Exploration des méthodes permettant **d'assister, d'orienter** les élèves dans **leurs demandes de validation** de compétences.
 - Comparaison **B2i** et **C2i**.
 - Mise en place d'un dispositif de **préparation** à la certification.
 - Les **partenariats** institutionnels incontournables.
- **Contenus :**
 - Présentation des objectifs comparés, des moyens à mettre en œuvre, des dispositifs.
 - Travail en ateliers différents : B2i vs C2i.
- **Modalités :** **Exposé**, comparaison et **ateliers de réflexion** sur la mise en place.

b) *Contexte de formation pour notre discipline*

- Le plan académique de formation disciplinaire en offre ou à public désigné
- Le plan académique de formation général en offre
- Le plan local de formation des établissements

Vos notes :

c) **Programme de la journée**

MATIN

8 h 45 : accueil café

9 h 15 – 10 h 45 : plénière

Introduction :

Présentation des objectifs et contenus du stage

Contexte de formation pour notre discipline

Programme de la journée

Présentation des intervenants

Présentation des stagiaires

Présentation B2i et C2i :

B2i et C2i historique et enjeux

B2i lycée

Modalité de mise en œuvre en lycée

Les outils et ressources

Exemple

10 h 45 – 11 h 00 : pause

11 h 00 – 12 h 15 : plénière

C2i dans les sections post-Bac

Modalité de mise en œuvre

... dans l'académie de Poitiers

Les outils et les ressources

Conclusion

B2i et C2i une continuité mais des modalités différentes de suivi et de validation

B2i et C2i des outils communs de mise en œuvre et plus largement d'intégration des TICE

Présentation des ateliers de l'après-midi

12 h 15 – 13 h 45 : Repas et pause post-prandiale

APRES-MIDI

13 h 45 – 15 h 30 : **Travail en ateliers**

Atelier n°1: B2i Lycée en ST2S

B2i et Biologie Humaine et Physiopathologie

B2i et AID

Animateur : Pascal Guillaume

Rapporteur :

Atelier n°2 : B2i Lycée en STL

B2i de la seconde à la terminale dans nos disciplines

B2i de la seconde à la terminale : le travail transdisciplinaire

Animateur : Philippe Volleau / Denis Costa

Rapporteur :

Atelier n°3 : C2i en section post-Bac de nos filières

Quelles modalités de mise en place dans nos filières post bac ?

Notre travail entant qu'enseignant autour du C2i

Animatrice : Chantal Bernard / Pierre Castro

Rapporteur :

15 h 45 – 16 h 00 : pause

16 h 00 – 17 h 00 : **Plénière avec rapport des ateliers et échanges**

17 h 00 : fin du stage

Vos notes :

2) Présentation B2i et C2i : B2i et C2i historique et enjeux

a) **Un point sur les TIC**

« Pour assurer l'égalité des chances, l'Éducation nationale doit dispenser à chaque futur citoyen la formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication qui lui permettra :

- d'en faire une utilisation raisonnée,
- de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés,
- de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements,
- d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations. »

Vos notes :

b) **Les brevets:**

Vos notes :

c) **B2i lycée**

Vos notes :

d) **C2i**

Vos notes :

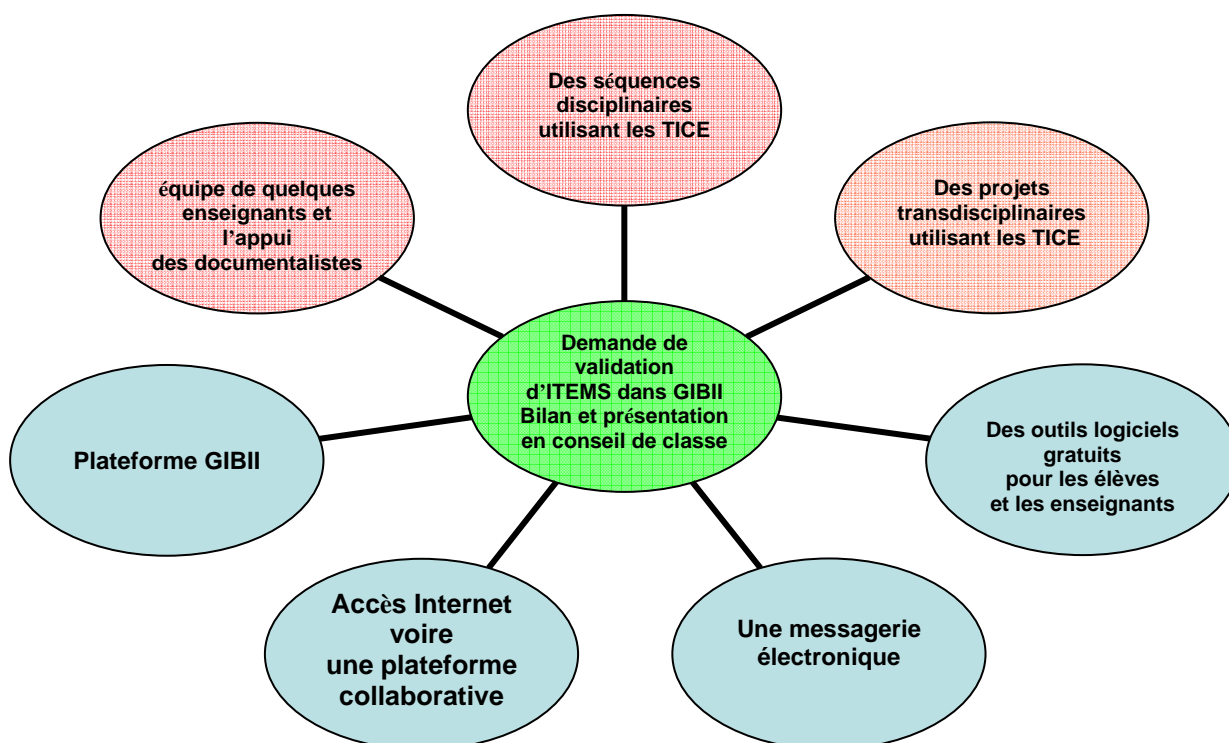
3) Le B2i Lycée

a) Modalité de mise en œuvre en lycée

Vos notes :

b) Les outils et ressources (voir liens en annexe)

c) Exemple de mise en oeuvre



Vos notes :

4) C2i dans les sections post-Bac

a) Modalité de mise en œuvre



source educnet

Vos notes :

b) ... dans l'académie de Poitiers

Vos notes :

c) *Les outils et ressources (voir liens en annexe)*

5) Conclusion

a) *B2i et C2i une continuité mais des modalités différentes de suivi et de validation*

Vos notes :

b) *B2i et C2i des outils communs de mise en œuvre et plus largement d'intégration des TICE*

- Messagerie : ac-poitiers.fr – portees3.fr – laposte.net

Vos notes :

- Des plateformes de formation et/ou de validation :
 - GIBII : <https://bv.ac-poitiers.fr/gibii/>
 - MonC2i : <https://monc2i.univ-poitiers.fr/>

Vos notes :

- Des plateformes collaboratives ou ENT :
 - portées : <http://www.portees3.fr>
 - claroline Biotech-online : <http://biotechno.ac-rouen.fr/>
 - Moodle

Vos notes :

- Des logiciels libres : clé Sésame : <http://lyceedautet.fr/>

Vos notes :

6) Présentation des ateliers de l'après-midi : 13 h 45 – 15 h 30 :

a) **Atelier n°1: B2i Lycée en ST2S**

- B2i et Biologie Humaine et Physiopathologie
- B2i et AID
- Animateur : Pascal Guillaume
- Rapporteur :

b) **Atelier n°2 : B2i Lycée en STLB**

- B2i de la seconde à la terminale dans nos disciplines
- B2i de la seconde à la terminale : le travail transdisciplinaire
- Animateur : Philippe Volleau / Denis Costa
- Rapporteur :

→ **Objectifs des 2 ateliers :**

- ✓ Échanger sur les mises en œuvre possibles du B2i dans les divers établissements
- ✓ Partager les expériences
- ✓ Compléter d'un point de vue disciplinaire ou dans le cadre de projet interdisciplinaire les grilles d'item en précisant le niveau la matière voire la séquence pédagogique concernée

c) **Atelier n°3 : C2i en section post-Bac de nos filières**

- Quelles modalités de mise en place dans nos filières post bac ?
- Notre travail tant qu'enseignant autour du C2i
- Animatrice : Chantal Bernard / Pierre Castro
- Rapporteur :

→ **Objectifs de l'atelier n°3 :**

- ✓ Échanger sur les possibilités de mise en œuvre du C2i dans les établissements
- ✓ Partager les expériences et préciser les rôles des enseignants
- ✓ Commenter voire compléter document d'appui et document d'accompagnement C2i

Pour les ateliers, voir page suivante et documents annexes

7) Plénière avec rapport des ateliers et échanges

Vos notes :

ATELIER N°.....

Vos notes :

Documents Annexes

1. B2i :

- Les contenus des domaines et la fiche de position (document IUFM)
- Les liens et les ressources sur Internet
- La fiche de compétence par discipline (feuille A3 séparée)

2. C2i :

- Les liens et les ressources sur Internet
 - Cahier des charges EPLE académie de Poitiers (Matice)
 - C2i académie de Poitiers – note pour les correspondants (Matice)
 - Dossier agrafé séparément
- Livret d'accompagnement et référentiel C2i
- Les tableaux d'appui et le document d'accompagnement « Apprendre Aujourd'hui »

Les contenus sont organisés en cinq domaines.

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail

Connaissances principales :

Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.

Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectif :

Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau.

Capacités :

L'élève doit être capable de :

- organiser son espace de travail,
- être autonome dans l'usage des services et des outils,
- être responsable vis à vis des services et outils et conscient des coûts d'usage.

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable

Connaissances principales :

Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectif :

Être un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

Capacités :

L'élève doit être capable de :

- connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique ;
- protéger sa personne et ses données ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement ;
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données

Connaissances principales :

L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Objectif :

Concevoir, réaliser et publier des documents numériques.

Capacités :

L'élève doit être capable de :

- concevoir et de publier des documents numériques en choisissant le logiciel, le service ou le matériel adapté,
- exploiter des données ou des documents numériques,
- coopérer à la réalisation collective d'un document,
- modifier un ou plusieurs paramètres une situation simulée ou modélisée.

Domaine 4 : S'informer, se documenter

Connaissances principales :

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Objectif :

Construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les possibilités et les limites des ressources disponibles sur les réseaux..

Capacités :

L'élève doit être capable de :

- consulter des bases documentaires en mode expert ou avancé,
- choisir et de consulter des ressources,
- identifier, trier et évaluer les informations.

Domaine 5 : Communiquer, échanger

Connaissances principales :

Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Objectif :

Communiquer, échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication de façon autonome.

Capacités :

L'élève doit être capable de :

- produire et diffuser un message ou un commentaire en choisissant le mode de communication, privé ou public, en mode direct ou différé, selon l'information à diffuser,
- recevoir un message y compris avec pièces jointes ou un commentaire.

FEUILLE DE POSITION

	CAPACITES A VALIDER
DOMAINE 1	L.1.1 : Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins.
	L.1.2 : Je sais structurer mon environnement de travail.
	L.1.3 : Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins.
	L.1.4 : Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins.
	L.1.5 : Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).
	<i>L.101 : Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe. optionnel</i>
DOMAINE 2	L.2.1 : Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.
	L.2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.
	L.2.3 : J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits auteurs et de propriété.
	L.2.4 : Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).
	L.2.5 : Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.
	L.2.6 : Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.
	L.2.7 : Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.
DOMAINE 3	L.3.1 : Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable.
	L.3.2 : Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire).
	L.3.3 : Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...).
	L.3.4 : Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données.
	L.3.5 : Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques.
	L.3.6 : Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat.
	L.3.7 : Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.
	<i>L.301 : Je sais utiliser un modèle de document. optionnel</i>
DOMAINE 4	L.4.1 : Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.
	L.4.2 : Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet.
	L.4.3 : Je sais énoncer des critères de tri d'informations.
	L.4.4 : Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.
	<i>L.401 : Je sais utiliser des outils de veille documentaire optionnel</i>
DOMAINE 5	L.5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins.
	L.5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...).
	L.5.3 : Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.
	<i>L.501 : Je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique. optionnel</i>
	<i>L.502 : Je sais gérer des groupes de destinataires. optionnel</i>



le Brevet Informatique et Internet : les outils et les ressources

Les textes officiels – Les sites de référence

- ✓ Educnet : <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i>
- ✓ Site académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/>

Les documents papiers importants (outils)

- ✓ La liste des items et des domaines de compétences
- ✓ Les fiches de synthèse (discipline, classe, inter discipline)
- ✓ Le livret élève

L'outil de validation en ligne de l'académie de poitiers : la plateforme GIBII

<https://bv.ac-poitiers.fr/gibii/>

Des ressources TIC disciplinaires

- ✓ Sur les sites académiques disciplinaires : <http://www.educnet.education.fr/bio/acad>
- ✓ Sur le site disciplinaire académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/biochimie/>
- ✓ Edu'bases : <http://www.educnet.education.fr/bd/urtic/biotic/>



Biotechnologies et ST2S



le Certificat Informatique et Internet : les outils et les ressources

Les textes officiels – Les sites de référence

- ✓ Educnet : <http://www.educnet.education.fr/dossier/b2ic2i>
- ✓ Portail C2i : <http://www2.c2i.education.fr/>
- ✓ Site académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/spip.php?rubrique13>

Les documents papiers importants (outils)

- ✓ Le livret d'accompagnement de la certification
- ✓ Le cahier des charges et les modalités d'examen
- ✓ Le tableau d'appui pour la formation (Apprendre aujourd'hui)

Formation à Distance :

- ✓ La plateforme de l'Université de Poitiers : <https://monc2i.univ-poitiers.fr/>
- ✓ Les cours en lignes du C2IMES : <http://www.c2imes.org/>

Des ressources TIC disciplinaires

- ✓ Sur les sites académiques disciplinaires : <http://www.educnet.education.fr/bio/acad>
- ✓ Sur le site disciplinaire académique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/biochimie/>
- ✓ Edu'bases : <http://www.educnet.education.fr/bd/urtic/biotic/>



Biotechnologies et ST2S

Lycées de l'académie de Poitiers, année scolaire 2009/2010

Cahier des charges pour les sessions C2I dans le cadre de la convention avec l'université de Poitiers :

- **Surveillance des épreuves** : Prévoir 2 surveillants par salle, dont au moins un enseignant. L'un des surveillants doit avoir au préalable assisté à une session C2I, car il faut connaître la nature des sujets pour pouvoir réagir en cas de difficultés de l'étudiant, et différencier les éventuels défauts de savoir-faire des dysfonctionnements techniques...

La certification a lieu les mercredi après-midis à 14H, le créneau à prévoir est de 3H. Les dates sont à choisir parmi les dates proposées par l'université. Les techniciens de l'établissement doivent être prévenus de l'organisation d'une session pour limiter les risques d'incident.

L'établissement convoque les étudiants. Une liste de diffusion pour joindre les étudiants de l'établissement inscrits au C2I étudiant sera fournie par la Division de l'Informatique du Rectorat à chaque correspondant C2I d'établissement.

Les consignes aux surveillants seront adressés par courrier électronique à l'établissement. Un procès verbal permet de signaler les incidents éventuels. Le protocole de l'examen définit les réactions pendant les épreuves et après les épreuves selon le type d'incident.

La configuration de chaque ordinateur doit être refaite à l'issue de chaque session (destruction des fichiers téléchargés).

Les salles « C2I » :

- Postes dotés d'un environnement Windows XP SP3, casques (micro non nécessaire). Les ports usuels doivent autoriser http, https et ftp. Une restriction par adresse IP permettra à l'université de limiter l'accès aux épreuves.
- La certification nécessite peu de charge du serveur mais il faut réaliser des tests à un moment de la journée où le proxy risque d'être saturé pour vérifier si tout fonctionne. Le test doit être fait avec les tests de positionnement proposés sur Monc2i.
- A noter : Une taille d'écran de 19 pouces ou plus donne de meilleures chances de réussite (facilite le « multi-fenêtrage »).

Accès aux épreuves : la plate-forme utilisée sera la plate-forme universitaire « Monc2i » (un test de l'accessibilité des épreuves depuis la salle sera proposé aux établissements). L'étudiant doit de son côté avoir testé au préalable l'identifiant et le mot de passe qui lui a été adressé par l'université.

Logiciels préconisés :

Internet : Mozilla FireFox 3.0.1 (navigateur) – le webmail à utiliser est Mélouvert (Une adresse électronique académique est fournie à l'étudiant au début de la formation et pour un an). Une adresse de secours peut être utilisée en cas de nécessité (de préférence une adresse Laposte.net).

Bureautique : Open Office 3.1 (Writer, Calc, Impress, html Editor, Draw)

Les logiciels sont téléchargeables depuis le site académique B2I C2I.

(<http://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/spip.php?article7>) sous forme d'une clef "Sésame C2I" version 2009/2010.

Vous y trouverez :

- 1) OpenOffice 3.1 complet avec base de données
- 2) Photofiltre 6.3.2 (logiciel de retouche d'images)
- 3) Firefox 3.5.2 (navigateur Internet)
- 4) Thunderbird 2.00.23 (logiciel de courrier électronique)
- 5) Audacity 1.3.8 avec LAME (logiciel de capture et de traitement audio avec encodeur MP3)
- 6) VLC Media Player 1.0.1 (logiciel de lecture de vidéos)
- 7) 7 Zip 4.65 (logiciel d'archivage et de compression/décompression)
- 8) Foxit Reader 3.0 (logiciel de lecture de fichiers pdf)

C2I niveau 1 étudiant pour les sections post-bac

Informations pour les correspondants

Présentation du C2I

Certains de vos étudiants vont s'inscrire au C2I étudiant ;

Le C2I étudiant fait suite au B2I lycée et se délivre à l'issue d'un examen, qui aura lieu dans votre établissement.

Des cours et des travaux dirigés avec corrigé sont mis à la disposition des étudiants dès maintenant sur la plateforme de certification « [Monc2i](#) ».

Une adresse électronique académique (@ac-poitiers.fr) va être créée pour chaque étudiant des classes pré inscrites par l'établissement.

Un accès réservé à des tests de positionnement et d'entraînement sera mis à la disposition des étudiants qui confirmeront leur inscription au C2I en décembre.

Le référentiel national comprend les connaissances et compétences en usage des TIC nécessaires aux étudiants pour bien réussir leurs études supérieures et faciliter leur intégration dans la société. Il certifie les capacités du candidat à travailler dans un environnement numérique. Il se compose de 9 domaines de compétences (A1, A2 puis B1 à B7).

Voir le référentiel (pdf) : http://media.education.gouv.fr/file/32/24/6/referentiel_c2i_33246.pdf

[Voir le livret d'accompagnement publié en juin 2009.](#)

Les épreuves de l'année 2009/2010 :

L'épreuve théorique comportera 45 questions pour une durée de 45 minutes portant sur les 9 domaines.

Une épreuve pratique divisée en quatre modules (domaines A1/A2/B2, B1/B3, B4/B5, B6/B7). Elle se déroulera en temps limité (1H30). Certaines actions seront à faire hors chronomètre (par exemple connexion à un serveur sympa et inscription à une liste de diffusion...).

Il faudra avoir la moyenne à l'épreuve théorique ET à chaque épreuve pratique pour obtenir l'attestation.

Le correspondant C2I de l'établissement peut organiser une session de 14H à 17H les mercredis 27 janvier, 3 février, 28 avril, 5 mai, 16 juin, 23 juin, 6 octobre. Le candidat voit la note obtenue à l'issue de l'épreuve. Il reçoit une confirmation par mail après délibération du jury. Les modules acquis le restent 2 ans après l'épreuve. Les candidats inscrits en décembre 2009 peuvent tenter 4 fois gratuitement chaque épreuve, ou ne retenter que les modules pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne (mais les candidats seront dans tous les cas à convoquer pour 14H).

Pour un petit utilisateur de l'informatique et d'Internet, il faudra prévoir environ 50 heures de formation pour avoir de bonnes chances de réussite. Pour les débutants en informatique environ 80 heures.

Environnement et logiciels

L'environnement à utiliser pour la certification à distance est Windows XP SP3.

Les logiciels pris en compte sont ceux de la suite Open Office 3.1 et le navigateur Firefox 3.5.2

L'université envisage de donner la possibilité de tenter la certification lors de certaines sessions avec Office 2007, du fait de la normalisation du format Open XML, mais cette option n'est pas encore garantie.

Il est conseillé aux étudiants d'avoir une adresse électronique personnelle de secours, consultable à distance, et utilisable pendant les épreuves.

Un ensemble de logiciels libres et gratuits est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/spip.php?article7> sous forme d'une clef "Sésame C2I" version 2009/2010.

Vous y trouverez :

- 1) OpenOffice 3.1 complet avec base de données
- 2) Photofiltre 6.3.2 (logiciel de retouche d'images)
- 3) Firefox 3.5.2 (navigateur Internet)
- 4) Thunderbird 2.00.23 (logiciel de courrier électronique)
- 5) Audacity 1.3.8 avec LAME (logiciel de capture et de traitement audio avec encodeur MP3)
- 6) VLC Media Player 1.0.1 (logiciel de lecture de vidéos)
- 7) 7 Zip 4.65 (logiciel d'archivage et de compression/décompression)
- 8) Foxit Reader 3.0 (logiciel de lecture de fichiers pdf)